

Association H.A.A.R.P.

Association Loi 1901

Siège social : Route Stratégique
95240 CORMEILLES EN PARISIS



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International
101, rue de Miromesnil
75008 PARIS

17, Boulevard Cieussa
13007 MARSEILLE

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International
101, rue de Miromesnil
75008 PARIS

17, Boulevard Cieussa
13007 MARSEILLE

Association H.A.A.R.P.
Association Loi 1901
Siège social : Route Stratégique
95240 CORMEILLES EN PARISIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux membres l'Association H.A.A.R.P.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Handicap Autisme Association Réunie du Parisis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- note 1 point 2 de l'annexe aux comptes annuels, concernant les « événements principaux de l'exercice » et précisant l'incidence du retraitement lié au transfert de gestion des Foyers du Vexin à compter du 1er janvier 2016, suite à l'arrêt du Conseil d'Etat du 05 octobre 2015, lequel a été confirmé par courrier conjoint de l'ARS et du Conseil départemental du Val d'Oise en date du 18/12/2015. Cette reprise n'a pas donné lieu au transfert des autorisations administratives ainsi qu'au transfert juridique du patrimoine actif et passif à ce jour. Par conséquent, les comptes annuels ont été retraités de l'incidence du patrimoine non transféré.
- note 8 de l'annexe aux comptes annuels, concernant la « variation des fonds associatifs » et présentant l'incidence du transfert de gestion dans les comptes annuels.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

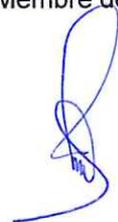
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier présenté et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 6 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes,

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International



Guy CASTINEL



Mansour DIAL

ACTIF	Montant brut 31/12/2016	Amort. et prov. 31/12/2016	Montant net 31/12/2016	Montant net 31/12/2015
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	84 612	36 778	47 834	60 717
Autres immobilisations incorporelles	116 794	105 258	11 536	10 016
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	560 642	1 041	559 602	559 602
Constructions	22 642 021	8 738 456	13 903 566	14 379 253
Installations techniques, matériels et outillage	1 933 069	1 428 976	504 094	431 363
Autres immobilisations corporelles	6 351 572	4 407 203	1 944 370	1 488 381
Immobilisations corporelles en cours	353 952	0	353 952	33 815
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations	12 383	0	12 383	12 383
Autres titres immobilisés	0	0		
Prêts	0	0		
Autres immobilisations financières	61 003	0	61 003	45 703
TOTAL I	32 116 048	14 717 710	17 398 338	17 021 233
Comptes de liaison (1)	0	0	0	0
TOTAL II	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements	36 531	0	36 531	29 953
En-cours de production (biens et services)	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	380	0	380	348
Marchandises			0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	10 060	0	10 060	19 416
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	869 414	5 387	864 028	729 102
Autres créances	1 470 451	146 342	1 324 110	592 363
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	12 611
Disponibilités	12 969 651	0	12 969 651	10 543 156
Charges constatées d'avance	28 682	0	28 682	27 828
TOTAL III	15 385 170	151 728	15 233 442	11 954 776
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V+VI)	47 501 219	14 869 439	32 631 780	28 976 009

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.

PASSIF	Montant net 31/12/2016	Montant net 31/12/2015
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 538 793	2 436 740
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Dons et legs	0	0
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	4 033 643	4 033 643
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement	810 609	709 165
Réserves de compensation	521 558	466 582
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	358 035	358 035
Autres réserves	720 291	590 793
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 198 105	1 087 029
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-657 482	-427 487
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	3 238 524	1 551 533
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-624 409	-577 856
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	1 258 655	533 477
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 788 406	2 908 206
Provisions réglementées :	2 458 071	2 341 369
dont Couverture du besoin en fonds de roulement	261 927	261 927
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	1 849 838	1 752 771
dont Réserves des plus-values nettes d'actif	346 306	326 672
Droit des propriétaires		
TOTAL I	18 642 800	16 011 229
Comptes de liaison	0	0
TOTAL II	0	0
Provisions pour risques	240 312	205 626
Provisions pour charges	240 889	240 889
Fonds dédiés	1 345 324	1 043 608
TOTAL III	1 826 525	1 490 122
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 407 006	8 372 982
Emprunts et dettes financières divers (3)	47 666	53 939
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 897	18 897
Redevables créditeurs	0	2 800
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	753 755	428 017
Dettes sociales et fiscales	2 128 777	1 825 006
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	275 200	557 414
Autres dettes (5)	518 687	209 485
Produits constatés d'avance	12 467	6 118
TOTAL IV	12 162 455	11 474 658
Ecart de conversion (passif)	0	0
TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)	32 631 780	28 976 009
(1) Dont compte 1201 : ... et compte 1291 : ... résultats sous contrôle de tiers financeurs.		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :		
(5) Dont fonds des majeurs protégés :		

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES

Dossier : 89 - HAARP - CONSO - Périodes de : 01/2016 à 12/2016

CHARGES	Exercice 2016	Exercice 2015
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	1 897	2 040
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures	278 385	291 237
Variation de stock	-6 008	4 164
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stock	-570	478
Achats non stockés de matières et fournitures	766 474	564 755
Services extérieurs et autres	2 378 514	1 982 530
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	857 382	681 794
- autres	83 372	47 518
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	9 411 826	7 552 385
- charges sociales	3 987 119	3 345 819
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	1 431 076	1 332 864
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	678	114 313
- pour risques et charges d'exploitation	130 021	150 316
Autres charges	21 320	5 443
TOTAL I	19 341 484	16 075 657
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	292 294	311 341
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	292 294	311 341
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	406	2 092
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	43 959	9 188
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		440 745
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	3 979	
- dotations aux autres provisions réglementées	18 332	20 330
Engagements à réaliser sur ressources affectées	213 242	147 483
Impôts sur les sociétés		
TOTAL DES CHARGES	19 913 696	17 006 837
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	1 258 655	533 477
TOTAL GENERAL (I + II + III)	21 172 351	17 540 314

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) PRODUITS

Dossier : 89 - HAARP - CONSO - Périodes de : 01/2016 à 12/2016

PRODUITS	Exercice 2016	Exercice 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	141 271	164 643
Production vendue :		
- prestations de services	783 636	741 524
- divers	194 764	264 255
Production stockée ou déstockage de production	33	-2 195
Production immobilisée	1 440	
Dotations et produits de tarification	17 411 101	13 938 719
Subventions d'exploitations et participations	8 177	3 927
Reprises sur amortissements et provisions	300 019	148 791
Transferts de charges	174 622	160 311
Autres produits	1 750 561	1 791 188
TOTAL I	20 765 622	17 211 162

PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	7 402	13 494
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	7 402	13 494

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	7 070	9
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	159 170	132 325
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	74 649	45 267
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions	11 924	6 536
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	64 274	129 727
Transferts de charges	82 240	1 794

TOTAL DES PRODUITS	21 172 351	17 540 314
RESULTAT DEBITEUR = Déficit		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	21 172 351	17 540 314

ASSOCIATION H A A R P
Anciennement Sésame Autisme « LA MONTAGNE DU PARISIS »
Route Stratégique – 95420 CORMEILLES EN PARISIS

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2016, caractérisés par les données suivantes :

- Total du Bilan	32 631 780 €
- Total du compte de résultat	21 172 351 €
- Le Résultat net comptable, avant reprise du résultat N-2 est un excédent de	1 258 655 €

Il est décomposé ainsi :

-Résultat comptable « Activités Gestion Propre »	243 387 €
-Résultat comptable « Activités contrôlées »	1 015 268 €

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Les notes et tableaux ci-après font parties intégrantes des comptes annuels établis en date du 20 avril 2017 par le Conseil d'Administration de l'Association.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'Association.

- Note n° 1	Evènements principaux de l'exercice
- Note n° 1 bis	Evènements postérieurs à la clôture
- Note n° 2	Règles et méthodes comptables
- Note n° 3	Tableau des immobilisations
- Note n° 4	Tableau des amortissements
- Note n° 5	Tableau des provisions et réserves
- Note n° 5 bis	Tableau des fonds dédiés
- Note n°6	Etat des créances
- Note n° 7	Etat des dettes
- Note n° 8	Tableau de variation des fonds associatifs
- Note n° 9	Charges constatées d'avance
- Note n° 10	Produits constatés d'avance
- Note n°11	Détail des comptes fournisseurs – factures non parvenues
- Note n° 12	Détail des dettes fiscales et sociales
- Note n° 13	Engagements hors bilan
- Note n°14	Tableau de suivi des legs et donations
- Note n° 15	Tableau des résultats
- Note n° 16	Droit individuel à la formation
- Note n° 17	Résultat Financier

Note n° 1 EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

- L'association APEI les Sources, qui a en gestion trois établissements, un IMPRO situé à Ermont (95), un EMP situé à Franconville (95), un SESSAD situé à Ermont (95), a manifesté son intérêt de fusionner avec l'association HAARP. L'assemblée générale de l'HAARP du 28 mai 2016 a validé la convention de fusion. L'arrêté n° 2016-412 du 15 novembre 2016 de l'ARS 95 a autorisé le transfert de gestion pour le 1^{er} janvier 2017.
- Le Conseil d'Etat ayant annulé en octobre 2015 les arrêts de la Cour administrative d'appel de Versailles relatifs au transfert de gestion des établissements du Colombier, l'association HAARP a repris sur demande des financeurs la gestion du Foyer de Chars-Magny à compter du 1^{er} janvier 2016.
Suite à la reprise de la gestion des Foyers du Vexin au 1^{er} janvier 2016, l'association le Colombier n'a pas transféré à l'association HAARP la propriété de la maison de Magny, l'emprunt associé et la trésorerie de l'établissement. L'immobilisation et les amortissements concernant la maison de Magny, l'emprunt Banque Populaire finançant cette maison et la trésorerie non transférée ne sont pas valorisés dans le bilan et compte de résultat de l'association HAARP.

L'année 2016 a également été marquée par :

- Le renouvellement du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) conclu avec l'ARS pour la période 2016-2020.
- L'acquisition du bâtiment de l'EMP les sources que vendait la mairie de Franconville.
- Les travaux de réhabilitation pour créer une nouvelle salle polyvalente avec un service traiteur à l'ESAT la Montagne.
- L'obtention d'une autorisation de budget 2016-2020 pour le Siège Social qui prévoit un développement par la création d'un poste et de travaux d'agrandissement.

Note n° 1 bis EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- L'association la Chamade, qui gère un établissement (IME) sur Herblay (95), a manifesté son intérêt pour fusionner avec l'association HAARP.

Note n° 2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

1 - Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2016 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluations ci-après décrites ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

. La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

. Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés selon la réglementation en vigueur, résultant :

- . du règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), en respectant le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et fondations

- . du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre.

- . de la réglementation comptable spécifique aux associations gestionnaires d'établissements relevant de l'article L.312-1 du CASF : l'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médicosociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires.

2 - **Dérogations aux principes comptables :**

NEANT

3 - **Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :**

. **Agrégation des comptes annuels**

L'Association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire :

- . Une sommation des différentes comptabilités a été effectuée,

- . Les opérations internes à l'association sont éliminées. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun et des prestations réciproques.

. **Immobilisations incorporelles**

Il s'agit de logiciels d'inventaire, de logiciels plannings, et du logiciel du dossier unique de l'utilisateur.

. **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires ;

L'association applique les règlements n° 2002-10, n° 2003-07 et n° 2004-06 sur les actifs.

La dotation pour amortissement a été pratiquée suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation.

Construction	25 à 60 ans
Agencement, aménagement des constructions	15 à 25 ans
Agencement, aménagement et installations divers	15 à 25 ans
Installations techniques, matériels et outillages	10 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	4 à 10 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel de soutien	3 à 5 ans

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les notes n°3 et n°4

. **Stocks**

Les différentes catégories de stocks des Esat Commerciaux ont été valorisées au coût d'acquisition des matières comprenant le prix d'achat et les frais accessoires. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur comptable.

. **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Par prudence, une dépréciation est comptabilisée dans la mesure où une perte probable apparaît dont les effets sont jugés réversibles. Ainsi, les provisions pour dépréciation s'élèvent à 151 729 € ;

. **Subventions d'investissement**

Subventions d'investissement inscrites en fonds associatifs sans droit de reprise ou avec droit de reprise

Conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC et à l'arrêté du 14 novembre 2003, les subventions d'investissements relatives à des biens dont le renouvellement incombera à l'association, sont inscrites en « fonds associatifs sans droit de reprise » ou selon le cas en « fonds associatifs avec droit de reprise », sous la rubrique « subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables »

Subventions d'investissement amortissables

Les subventions d'investissement reçues relatives à des biens non renouvelables par l'association sont amorties linéairement au même rythme que les actifs subventionnés. Elles sont présentées au bilan, nettes d'amortissement.

. **Emprunts**

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital)

Pour l'année 2016, il y a eu deux nouveaux emprunts :

- Emprunt de 150 000 € au Crédit Coopératif pour financer partiellement les travaux de la nouvelle salle polyvalente de l'ESAT la Montagne.
- Emprunt de 350 000 € à la Société Générale pour l'acquisition du bâtiment de l'EMP les Sources.

. **Provisions pour congés payés**

Les variations de provisions ont été constatées dans chaque établissement, conformément à la réglementation comptable.

. **Provisions pour risques et charges**

Une indemnité de fin de carrière est calculée selon les modalités de la convention collective du 15 mars 1966. Le calcul est établi en fonction de l'année de naissance du salarié et la date de sa mise en retraite selon le nouveau décret concernant la date de départ en retraite.

L'association continue, ainsi que la réglementation comptable applicable lui en offre la possibilité, de ne pas comptabiliser les engagements de retraite et assimilés.

Ainsi l'engagement hors bilan au titre de l'indemnité de départ à la retraite est estimé à 1 215 576 € au 31 décembre 2016 (cf commentaire note 13), dont 553 305 € sont comptabilisés en fonds dédiés.

Fonds dédiés

Pour rester conforme à la réglementation comptable en vigueur (article 335-1 du PCG), le montant du calcul des indemnités de fin de carrière concernant les personnes susceptibles de partir dans les cinq prochaines années a été comptabilisé en fonds dédiés. Voir note n°5 bis.

4 - Compte de Résultat

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R 314-52 du CASF.

Voir note n° 16

5- Information à caractère spécial

. Les ventilations de charges communes entre établissements de La Montagne se répartissent à la réalité de la dépense grâce notamment à la pose de compteur (eau, gaz), sinon elles se répartissent comme suit :

- 40 % FOYER DE VIE
- 40 % ESAT
- 20 % SIEGE

. La refacturation inter établissements s'effectue par le biais des factures internes validées par les Directeurs concernés. La valorisation de celle-ci se fait au prix coûtant.

. La nature et le montant des prestations inter établissements facturées H.T. au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à :

REFACTORATION H.T. DES DIFFERENTS ATELIERS

Année 2016	FAM La Montagne	ESAT Montagne	SAVS	Le grand cèdre	Siège	Vie associative	IME CLOS	ESAT Ezanville	FAM VEXIN	Total
Espaces verts	6 598.00	7 415.83	866.00	1 700.00	1 287.50					17 867.33
Cuisine restaurant	1 815.01	64 709.98	333.84	10.00	1 479.36	2 578.55	1 001.72	19 764.72	363.60	92 056.78
Centre équestre	5 405.00			33.18						5 438.18
Reliure										
Reprographie		36.96	36.96					53.35		127.27
Menuiserie		2 169.11	125.00							2 294.11
Jardinerie		104.09	75.44					82.73		262.26
Prestation Ménage								6 626.64		6 626.64
Totaux	13 818.01	74 435.97	1 437.24	1 743.18	2 766.86	2 578.55	1 001.72	26 527.44	363.60	124 672.57

Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants ou salariés s'est élevé à 182 487 € en 2016.

Ventilation de l'effectif moyen

Catégorie	Personnel Salarié	E.T.P.
Cadres	41	34.68
Autres	312	286.26
Total	353	320.94

Association H A A R P
CONSOLIDÉ
Notes N° 3 & N° 4
Bilan au 31 Décembre 2016
ACTIF IMMOBILISÉ

	S.A.N.	Apport Vexin	+	-	Fin Exercice
Montants Bruts					
Autres Immobilisations Incorporelles	174 984	19 098	7 324	0	201 406
Terrains	560 642		0	0	560 642
Constructions	22 254 412	112 538	357 258	82 187	22 642 021
Installations techniques, matériel et outillage	1 680 044	199 064	164 245	110 284	1 933 069
Autres immobilisations corporelles	5 209 269	814 900	539 394	211 991	6 351 572
Immobilisations corporelles en cours	33 816		482 325	162 188	353 953
Autres Immobilisations Financières	58 086		15 750	450	73 386
Total Montants Bruts	29 971 253	1 145 600	1 566 296	567 100	32 116 049
Amortissements					
Autres Immobilisations Incorporelles	104 251	16 035	21 750	0	142 036
Terrains	1 041		0	0	1 041
Constructions	7 875 159	80 155	841 153	58 011	8 738 456
Installations techniques, matériel et outillage	1 248 682	133 784	153 570	107 060	1 428 976
Autres immobilisations corporelles	3 720 889	477 808	414 604	206 097	4 407 204
Immobilisations corporelles en cours	0		0	0	0
Autres Immobilisations Financières	0		0	0	0
	12 950 022	707 782	1 431 077	371 168	14 717 713
Montants Nets					
Autres Immobilisations Incorporelles	70 733	3 063			73 796
Terrains	559 601	0			559 601
Constructions	14 379 253	32 383			14 411 636
Installations techniques, matériel et outillage	431 362	65 280			496 642
Autres immobilisations corporelles	1 488 380	337 092			1 825 472
Immobilisations corporelles en cours	33 816	0			33 816
Autres Immobilisations Financières	58 086	0			58 086
	17 021 231	437 818	135 219	195 932	17 398 336

Exercice Du 01 janvier au 31 décembre 2016

Note 5 - Tableau des provisions	31/12/2015	Apport VEXIN	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2016
---------------------------------	------------	--------------	-------------------------	------------------------	------------

(a) (b) (c) (d) = (a) + (b) - (c)

Provisions réglementées

10686	Réserve de compensation	466 582	54 976			521 558
141	Réserves de trésorerie	261 927				261 927
142	Renouvellement des Immobilisations	1 732 388	161 023	5 100	82 084	1 816 427
145	Amortissements Dérogatoires	20 383	11 944	5 573	4 489	33 411
14861	Réserves des plus values nettes d'actif immobilise	108 538	11 839	3 305	793	122 889
14862	Réserves des plus values nettes d'actif circulant	218 134		5 283		223 417
144	Réserves relatives aux autres éléments d'actifs					
194	Fonds dédiés	1 038 518	157 749	213 242	64 184	1 345 325
195	Fonds dédiés sur Dons manuels affectés	5 090			5 090	
		3 851 560	397 531	232 503	156 640	4 324 954

Provisions pour risques et charges

151	Provisions pour risques	205 626	87 448	130 021	182 782	240 313
157	Provisions pour charges a repartir sur plusieurs exercices					
158	Autres provisions pour charges	240 889				240 889
		446 515	87 448	130 021	182 782	481 202

Provisions pour dépréciation autres que comptes financiers

29	Dépréciation des immobilisations					
39	Dépréciation des stocks et en-cours					
49	Dépréciation des comptes de tiers	265 781		678	114 731	151 728
		265 781		678	114 731	151 728

Provisions pour dépréciation des comptes financiers

59	Dépréciation des comptes financiers					

TOTAL GENERAL		4 284 164		363 202	454 153	4 193 213
----------------------	--	------------------	--	----------------	----------------	------------------

Note 5 bis - Tableau des fonds dédiés

Situations Activité Ressources	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Apport Vexin	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Reclassement	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D	E	F=A+B-C+D+E
FONDS DEDIES RETRAITES ACCEPTEES (a)	128 870				25 444	154 314
FONDS DEDIES RETRAITES REFUSES (a)	63 977					63 977
FONDS DEDIES RETRAITES ANNEE N (a)	119 832	148 261		92 365	-25 444	335 014
FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT (b)	495 370	9 488	14 723	105 725		595 860
FONDS DEDIES SUR DONS MANUELS	5 090		5 090			0
FONDS DEDIES CPOM	148 258					148 258
AUTRES FONDS DEDIES	82 212		49 461	15 152		47 903
TOTAL	1 043 609	157 749	69 274	213 242	0	1 345 326

(a) Ils correspondent au reclassement partiel des droits à la retraite susceptibles de partir dans les 5 prochaines années et calculés selon les modalités de la convention collective de 1966. En effet, les droits étaient antérieurement constatés sous forme de provisions pour risques et charges, ce qui n'était pas conforme aux prescriptions du PCG (art. 335-1).

(b) Voir Note 5

Association H A A R P

Du 01 janvier au 31 décembre 2016

Note 6 - Créances	31/12/2016	Échéances		
		à 1 an au +	à + d'1 an	
Créances de l'actif immobilisé :				
Créances rattachées à des participations	12 383		12 383	
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières	61 003		61 003	
Créances de l'actif circulant :				
Créances clients et comptes rattachés	869 414	869 414		
Autres créances clients	21 246		21 246	
Personnel et comptes rattachés	86	86		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	409	409		
Etat et autres collectivités publiques	482 936	482 936		
Autres	965 774	668 720	297 054	
Charges constatées d'avance	28 682	28 682		
Total	2 441 933	2 050 247	391 686	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Montant des prêts récupérés en cours d'exercice				

Association H A A R P

Du 01 janvier au 31 décembre 2016

Note 7 - Dettes	31/12/2016	Échéances			31/12/2015
		à 1 an au +	à + d'1 an	à + d'5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1)	8 407 006	505 589	2 191 402	5 710 015	8 372 982
Emprunts et dettes financières divers (1)	47 666	47 666			53 939
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 897	18 897			18 897
Redevables créditeurs		2 800			2 800
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	753 755	753 755			428 017
Personnel et comptes rattachés	787 200	787 200			592 729
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 230 646	1 230 646			1 158 904
Etat et autres collectivités publiques	110 932	110 932			73 373
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	275 200	275 200			557 414
Autres dettes	518 302	518 302			209 485
Produits constatés d'avance	12 467	12 467			6 118
TOTAUX	12 162 071	4 263 454	2 191 402	5 710 015	11 474 658
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	465 360				451 222
(2) Dont envers les sociétaires					

Tableau de Variation des Fonds Associatifs

Bilan au 31 Décembre 2016

	Début exercice	Apport Vexin	Augmentations	Diminutions	Reclassement	Fin exercice
Fonds Associatifs sans droit de Reprise	2 436 740	102 053				2 538 793
Fonds Associatifs avec droit de Reprise	4 033 643					4 033 643
Excédents affectés à l'investissement	709 165		112 020	10 576		810 609
Réserve de compensation	466 582	54 976				521 558
Excédents affectés à la couverture du BFR	358 035					358 035
Autres réserves	590 793		129 498			720 291
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 087 028		111 076			1 198 104
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-427 487	-98 731	-165 761	-34 496		-657 483
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 551 533	1 455 948	1 369 198	1 138 154		3 238 525
Dépenses non opposables au tiers financeurs	-577 855	-67 411	-11 080	-31 938		-624 408
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	533 477	-70 821	1 200 375	462 656		1 200 375
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 908 206		15 000	134 800		2 788 406
Couverture du besoin en fonds de roulement	261 927					261 927
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations	1 752 771	172 967	10 673	86 573		1 849 838
Provisions réglementées relatives aux autres éléments d'actifs	218 133		5 283			223 416
Réserves des plus-values nettes d'actif	108 538	11 839	3 306	793		122 890
	0					0
	0					0
TOTAL	16 011 229	1 560 820	2 779 588	1 767 118	0	18 584 519

Association H A A R P

NOTE - 9

Bilan au 31 décembre 2016

Charges Constatées d'Avance

	31/12/16	31/12/15
Redevance Domaniale	8 094	8 094
RENTOKIL	1 062	130
SIEMENS	940	
MOC		1 260
DALLOZ	211	199
CLIMA DECLIC	233	1 416
CULLIGAN CONTRAT MAINTENANCE	969	873
AQUILA LOGICIEL	99	96
PITNEY BOWES	87	87
AVISS	3 338	3 280
WOLTERS	752	901
ACP	1 240	1 220
FRVSENSE GARANTIE		370
OLEOLIFT		376
ACTIF	135	202
DRIVE	306	
ASH	61	
ALSOTEL	1 187	1 187
EDF	172	436
ORANGE	451	60
CORIORIS	535	502
DESK	41	274
ECOLAB	194	417
KONE	634	626
MAIF	1 574	
VOT	2 016	2 016
DELTA	2 054	980
AUTRES	2 297	2 826
	28 682	27 828

Association H A A R P

Note - 11

Bilan au 31 décembre 2016

Fournisseurs Factures Non Parvenues

	N-1	Apports	N
F.A.M. La Montagne	574 233		281 543
<i>dont factures non parvenues sur immobilisations</i>	<i>557 414</i>		<i>275 200</i>
E.S.A.T. Cial la montagne	1 674		1 054
E.S.A.T. Social la montagne	8 191		2 952
S.A.V.S.	153		
Forfait Soins du F.A.M. La Montagne			
Vie Associative	54		
Siège	30 782		38 939
Les Foyers du Grand Cèdre	27 266		32 422
I.M.E. Le Clos du Parisis	3 083		23 998
E.S.A.T. Cial Ezanville			
E.S.A.T. Social Ezanville	37 038		39 521
F.A.M. Vexin			12 682
Forfait soins du F.A.M. Vexin			
Total	682 474,00	0,00	433 111,00

Association H A A R P

Note - 12

Bilan au 31 décembre 2016

DETTES FISCALES & SOCIALES

Personnel	13 415	
Comité d'Etablissement	8 742	
Personnel à régulariser	1 676	
Provisions sur salaires	15 216	
Provision Congés à Payer	748 150	
Personnel et comptes Rattachés		787 199
URSSAF	382 281	
Ind. Journalières C.P.A.M.	7 409	
Ind. Journalières Prévoyance	2 194	
Chorum Prévoyance	43 878	
Retraite Médéric & mutuelle	156 072	
Unifaf	135 668	
Proclia - 1 %	35 274	
O.E.T.H.		
Charges s/ Provisions sur salaires	71 698	
Charges s/ Prov. C.P.	396 171	
Sécurité Sociale et autres Org. Sociaux		1 230 645
Taxe sur les Salaires	60 879	
T.V.A.	6 616	
Reversement Résidents (443.210)	24 562	
Autres	18 875	
Etat et autres collectivités publiques		110 932
	Total	2 128 776
		2 128 776

Association H A A R P

Bilan au 31 décembre 2016

Note N° 13 ENGAGEMENTS HORS BILAN

INDEMNITE DEPART A LA RETRAITE

Au 31 Décembre 2016, l'engagement s'élève à la somme totale de **1 215 576 Euros**.

Le calcul est établi en fonction de l'année de naissance du salarié et la date de sa mise en retraite selon le nouveau décret concernant la date de départ en retraite.

Les critères retenus pour ce calcul sont :

Actualisation des salaires : 0,30%

Taux monétaire : 2%

Turn Over : moyen

Mortalité : Base INSEE 2003/2005

Note N° 14 TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Solde des legs et donations en début de l'exercice	48 605
Apport de l'établissement du Vexin	40 719
Solde des legs et donations en fin de l'exercice	89 324

COMPTES DE RESULTATS RESUMES PAR STRUCTURE DU 01er Janvier au 31 Décembre 2016

	FA.M. La Montagne	F.A.M. SOIN Montagne	Foyers le Grand Cèdre	S.A.V.S.	I.M.E.	E.S.A.T. Social Montagne	E.S.A.T. Commercial Montagne	E.S.A.T. Social Ezanville	E.S.A.T. Commercial Ezanville	FA.M. Vexin	F.A.M. SOIN Vexin	VIE Associative	Siège	Ecartis Conso	TOTAL
<i>Alimentation - Eau- Gaz - Electricité - Activités de Soutien</i>															
Groupe I	507 289	45 338	446 167	50 235	223 152	195 585	272 295	165 293	108 513	337 932	32 013	8 057	28 216	-99 803	2 320 282
<i>Honoraires - Salaires - Charges Sociales</i>															
Groupe II	2 262 193	691 630	3 030 814	629 609	1 382 263	809 067	1 233 868	381 641	792 883	2 383 639	394 887	7 541	499 835	-6 377	14 493 293
<i>Amortissements - Charges de Structures - Charges de Structures</i>															
Groupe III	1 105 980	131 311	709 924	254 636	222 067	336 882	175 917	164 095	24 586	517 964	7 261	7 109	53 046	-604 080	3 106 698
Charges	3 875 462	868 279	4 186 906	934 480	1 827 482	1 341 533	1 682 080	711 029	925 782	3 239 535	434 162	22 707	581 097	-710 260	19 920 274
Produits de la Tarification	3 940 299	1 009 360	4 076 264	823 562	1 795 990	1 273 970	0	773 357	0	3 209 346	508 952	0	527 308	-527 308	17 411 100
Production	0	0	0	0	0	0	738 206	0	358 811	0	0	0	0	-124 673	972 344
Autres Produits	197 005	59 974	223 788	163 579	119 395	141 328	1 039 455	52 851	650 189	65 228	26 738	29 016	26 937	0	2 795 483
Produits	4 137 304	1 069 334	4 300 052	987 142	1 915 386	1 415 298	1 777 661	826 208	1 009 000	3 274 574	535 690	29 016	554 245	-651 981	21 178 929
Résultat Comptable	261 841	201 055	113 146	52 661	87 904	73 766	95 581	115 179	83 218	35 039	101 528	6 309	-26 853	58 279	1 258 653
Reprise N - 2	0	12 487	0	60 596	0	0	0	0	0	140 774	0	0	14 863	0	228 720
RÉSULTAT ECONOMIQUE	261 841	213 542	113 146	113 257	87 904	73 766	95 581	115 179	83 218	175 813	101 528	6 309	-11 990	58 279	1 487 373

Association H A A R P

Bilan au 31 décembre 2016

Note N° 16 Droit individuel à la formation

Depuis le 1er janvier 2015, le droit individuel à la formation est remplacé par le Compte Personnel de Formation. Le compte personnel de formation accompagne son titulaire dès l'entrée dans la vie professionnelle, tout au long de sa carrière jusqu'au départ en retraite.

Association H A A R P

Note - 18

Bilan au 31 décembre 2016

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Libellé	Charges	Produits
Différences de règlement	1	
Amendes	135	
Sinistre équitation		
Prud'homme	42 991	
Valeur nette comptable, cession d'actif	968	
Frais de formation années antérieures		
Vol coffre	270	
Ecart caisse années antérieures		
Dotations amortissements dérogatoires (FAM)	5 573	
Dotation amortissement exceptionnel	8 150	
Dotation aux provisions réglementées des plus values nettes d'actif immobilisé	3 305	
Dotation aux provisions réglementées des plus values nettes sur VMP	5 283	
Dotation fonds dédiés pour le transport usager	97 921	
Dotation fonds dédiés retraite	92 365	
Dotation fonds dédiés formation	16 956	
Dotation fonds dédiés stagiaires	6 000	
Régularisation montant perçus en 2007/2008 (IME)		19 410
Fonds Fédération Française d'Equitation (centre équestre La Montagne)		7 070
Produits des cessions d'éléments d'actif		10 523
Quote-part subvention		129 237
Reprise sur provisions réglementées		86 573
Amortissement fonds dédiés travaux		5 640
Amortissement fonds dédiés formation		19 490
Amortissement fonds dédiés analyse de la pratique		3 080
Amortissement fonds dédiés stagiaire		2 907
Amortissement fonds dédiés contrat avenir		33 068
Reprise sur dons manuels		90
Transfert de charges		82 240
Total	279 918	399 328